

Quartier Centre
Compte-rendu du Conseil de quartier du 14 novembre 2017
à 19h30

Conseil de quartier en présence de M. le Maire, de Mme Pesci, déléguée aux espaces verts, de M. Pape, délégué au commerce, de Mme Wohrer, déléguée à la santé et à la petite enfance et des élus référents : MM. Maxime Bressoles et Olivier Taravella.
20 personnes ont assisté à ce conseil.

En introduction, M. Olivier d'Hondt, artiste bagnolais connu sous le nom de Cyklop, présente rapidement, avec des enfants et des animateurs des centres de quartier, le travail réalisé pendant les 15 jours des vacances scolaires de la Toussaint sur un budget participatif. Un diaporama illustre la peinture des potelets de la rue Sadi Carnot par les enfants. Le Conseil trouve la réalisation colorée et sympathique et applaudit chaleureusement les enfants, les animateurs et Cyklop.

M. Travella informe le Conseil qu'il va quitter son poste d'élus référent pour laisser sa place à Mme Emilie Trigo à la prochaine réunion avec les élus.

Il est rappelé le fonctionnement décidé par le Conseil : une réunion sur deux se fait sans les élus pour débattre entre habitants du quartier et poser des questions ; A la réunion suivante, les élus référents apportent des éléments de réponses aux questions.

Les points cités correspondent donc aux questions décidées au mois de septembre :

1/ Propreté :

a/ action de sensibilisation des enfants (et leurs parents). Proposition de concours d'affiches dans les écoles et centres aérés avec exposition à la Médiathèque des meilleures affiches.

Réponse : Accord et soutien de la municipalité. L'Inspectrice de l'Education Nationale a été contactée et a donné son accord. Les services travaillent sur un projet qui sera présenté au Conseil. Ce thème va être proposé aux directeurs d'écoles et de centres aérés qui décideront ou non de participer.

b/autres questions sur la propreté

Les participants insistent, en complément du point précédent, sur la nécessité de campagnes continues qui devraient être faites par la Municipalité par tous les moyens d'information (journal , affiches dans les lieux publics,..).

Du travail devrait être fait également auprès des commerçants pour qu'ils nettoient leurs abords (mégots, emballages,...)

M.Pape explique le travail de contact et de discussions qu'il fait avec les commerçants. Il indique que le règlement d'utilisation des terrasses des cafés et restaurants va être revu et complété dans le sens d'une responsabilisation des commerçants bénéficiaires.

M. le Maire complète en indiquant que l'information est effectivement indispensable, mais qu'il faut qu'il y ait aussi des actions de répression : la formation des agents pour devenir "agents de la police de l'environnement" se poursuit et devrait être terminée avec assermentation des agents début 2018. Ils pourront alors verbaliser les particuliers et professionnels fautifs.

Les élus indiquent que la lutte contre les tags va être renforcée. Les particuliers peuvent signaler ces incivilités au 0800 093 013 ou sur : stoptag@ville-bagnolet.fr L'intervention par la brigade municipale de lutte contre les pollutions visuelle devient gratuite pour les tags et graffitis visibles depuis le domaine public et jusqu'à une hauteur de 3m. les

propriétaires de bâtiments doivent signer une décharge (voir le site de la ville, rubrique services).

Un participant s'estime très insatisfait du manque de disponibilité d'Est ensemble pour le ramassage des déchets. M. le Maire explique que la collecte des déchets est devenue prérogative d'Est ensemble en 2010. Il indique qu'un nouveau dispositif a été mis en place à partir du 2 novembre 2017. Par ailleurs, les prestataires qui faisaient mal leur travail ont reçu des pénalités. On est passé de 2 à 3 collectes par semaine, et à 2 passages pour les encombrants. Les cantonniers communaux travaillent beaucoup, des balayuses et des laveuses neuves ont été achetées. La situation n'est pas encore satisfaisante, mais elle s'améliore.

2/ Propreté : comment faire installer des toilettes publiques à Gallieni ?

M. le Maire répond que cela est prévu et devrait se faire prochainement. L'appel d'offre a été lancé pour une grande sanisette type Decaux.

3/ Propreté : comment rendre plus agréable l'environnement du pôle Gallieni

Des intervenants présentent les problématiques du quartier du Val Fleuri (présence des Roms, odeurs d'excréments épouvantables par temps chaud, déchets, voitures dortoirs) et du square Schnarbach (tentes de Roms, drogue)

M. le Maire indique tout d'abord que la commune travaille sur le sujet des Roms : 5 familles ont été relogées par l'OPHLM de Bagnole et sont suivies par l'association Aurore mais leur intégration n'est pas simple du tout.

Par ailleurs, une enquête sociale a été réalisée par l'ADOMA auprès des Roms présents à Bagnole. Ces personnes ne souhaitent pas ou exceptionnellement se fixer à Bagnole. Elles sont amenées à Bagnole par des réseaux de trafiquants qui les exploitent (mendicité, prostitution). La Commune ne peut pas se substituer à l'Etat : des relances sont donc faites régulièrement auprès du Procureur de la République et de la Police.

Pour les deux tours des Mercuriales, qui appartiennent au privé (La foncière Colbert de Bruno Leroux), il y a un appel à investissements. Le réaménagement coûtera 200 à 250 millions d'euros au propriétaire. Un projet devrait être finalisé prochainement.

4/ Utilisation de l'ancienne Mairie

Deux visites par des habitants du quartier ont été organisées. elles ont eu lieu le jeudi 7 septembre et le jeudi 14 septembre. Le constat est affligeant : le bâtiment est dans un triste état et nécessitera de gros travaux de remise en état.

Le Maire explique que l'étage de l'ancienne Mairie correspond à la salle des mariages avec ses peintures classées représentant les 4 saisons à Bagnole et que beaucoup de Bagnoletais souhaitent qu'elle reprenne cet usage. Mais le rez de chaussée est totalement vide et pourrait avoir une utilisation par le Conseil de quartier.(à réfléchir)

1 million d'euros va être récupéré sur le bénéfice de la ZAC Benoit Hure et sera consacré à la réfection de l'ancienne mairie, mais cette somme est très insuffisante : il faut compter 700 000€ pour la toiture et la façade. Il y aura une consultation en 2018 sur le devenir du bâtiment et les travaux devraient commencer fin 2019.

5/ Travaux du Centre ville : comment faire pour obtenir une information à jour sur l'évolution des travaux sur le site Internet de la Ville ?

Il faut aller sur le site de la Ville, rubrique "en un clic" onglet "info-travaux". On y trouve la liste des travaux sur la Ville. Cette liste est mise à jour régulièrement.

6/ Travaux du Centre ville : y a-t-il une décision sur l'emplacement de la future station Vélib ?

Réponse : la situation globale des Vélib sur la région parisienne va être complètement modifiée dans les prochains mois. Paris a relancé un appel d'offre que Decaux a perdu. Le nouveau concessionnaire (SMOOV) doit mettre en place les nouvelles stations, qui seront payantes pour les villes, au 1er janvier 2018. Cette modification sera également le cas pour les Autolib.

La station Velib restera rue Raoul Berton. Elle est actuellement en cours de réaménagement

7/ Evolution des commerces

M. Pape lève tout d'abord une ambiguïté : Une étude a été demandée à SEMAEST, en particulier, mais pas seulement, sur les commerces de la rue Sadi Carnot. Cette étude commence. L'étude devra proposer des types de commerce par zone, les outils dont peut disposer la municipalité pour influencer l'évolution (Les locaux commerciaux sont à 95% privés), le coût de ces outils et le temps nécessaire pour les mettre en œuvre.

M. Pape espère que la nouvelle taxe instaurée sur les commerces vacants permettra de discuter avec les propriétaires de locaux commerciaux vides et les incitera à louer ou à vendre.

Pour le marché du centre-ville, le changement de délégataire est décidé. Cela devrait permettre plus de dynamisme et l'installation de nouveaux commerçants.

Pour les nouveaux commerces de la ZAC Benoit Hure, Est Ensemble a choisi un seul commercialisateur, ce qui est plus cohérent. Les noms des nouveaux commerces pourront être dévoilés lors du premier semestre 2018.

La prochaine réunion du conseil de quartier Centre aura lieu sans les élus le mardi 9 janvier 2018 à 19h30